



# La plume me tombe des mains...: Fonctions de la réticence dans *Le Paysan pervers* et *La Femme infidèle* de Rétif de la Bretonne

Anne Coudreuse

## ► To cite this version:

Anne Coudreuse. La plume me tombe des mains...: Fonctions de la réticence dans *Le Paysan pervers* et *La Femme infidèle* de Rétif de la Bretonne. *La Licorne - Revue de langue et de littérature française*, 2004, 68, pp.279-296. hal-00655151

**HAL Id: hal-00655151**

**<https://hal.science/hal-00655151>**

Submitted on 26 Dec 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« LA PLUME ME TOMBE DES MAINS... » :  
FONCTIONS DE LA RETICENCE  
DANS *LE PAYSAN PERVERTI* ET *LA FEMME INFIDÈLE*  
DE RÉTIF DE LA BRETONNE

Anne COUDREUSE

*Por bien que hable la mujer  
Mejor le quadra el callar*<sup>1</sup>.

Pierre Testud a récemment mis à la disposition du grand public une édition de plusieurs romans de Rétif de la Bretonne, en particulier *Le Pied de Fanchette* (1769) qui nous servira de point de départ, *Le Paysan pervers* (1775, édition de 1782) et *La Femme infidèle* (1786), qui formeront le corpus de notre étude. Même s'il est autodidacte, Rétif connaît ses classiques, et n'ignore pas les exemples que l'on donne dans les manuels de rhétorique. Edmond, dans *Le Paysan pervers*, raconte à Gaudet ce qu'il a éprouvé dans une audience de Parlement en écoutant un magistrat :

Son discours excitait tour à tour dans mon âme la pitié pour les jeunes enfants, la crainte qu'ils ne succombassent, et l'indignation contre la fille ; mais l'orateur calmait aussitôt cette dernière passion, en interprétant les motifs de cette fille de manière à en diminuer l'odieux. Je me suis rappelé le *Quos ergo... Sed motos placet componere fluctus*<sup>2</sup>.

P. Testud signale dans une note qu'il s'agit d'un vers de Virgile, extrait de l'*Enéide* (I, 135). Neptune menace les vents qui ont soulevé la mer sur laquelle vogue la flotte d'Enée : « Je vous... Mais il convient d'abord de ramener au calme les flots mis en mouvement ». Or il s'agit du premier exemple utilisé par Henri Morier dans son *Dictionnaire de poétique et de rhétorique* pour illustrer ce qu'il appelle la « réticence pathétique ». On peut supposer que cet exemple virgilien est classique, car Morier signale que « Rubens, Raphaël, Boucher, Coypel, frappés de la beauté de cet instant, ont essayé de le fixer sur la toile. C'est que le dieu de la mer atteint au paroxysme de la fureur »<sup>3</sup>. Dans les romans de Rétif, qui abordent souvent des sujets scabreux, et mettent en scène des émotions fortes, la question de la réticence se pose nécessairement. On connaît la colère de l'auteur de l'*Anti-Justine* (1798) contre Sade, à qui il reproche sa pornographie, cet art obscène de tout dire et de tout montrer, sans aucune pudeur, sans aucune réserve, sans aucune réticence. Les points de suspension dans l'orgie sadienne n'ont en effet pas grand'chose en commun avec l'aposiopèse des textes pathétiques : ils viennent inscrire dans la scène un au-delà de la jouissance que le lecteur pourrait éventuellement partager. Chez Rétif au contraire, tout ce qui est d'ordre sexuel ou érotique, n'est que suggéré, dans une esthétique de l'écriture « gazée », telle que peut la pratiquer Crébillon fils par exemple. On trouve dans *Le Pied de Fanchette* une occurrence du mot « réticence », dans un contexte qui met bien en évidence son rapport avec les relations sexuelles. C'est ainsi que Fanchette et Agathe racontent à Adélaïde ce que leur a fait subir le faux dévot libertin Apatéon : « Elles lui racontèrent, avec les réticences que la pudeur commandait à de jeunes personnes aussi vertueuses, une partie de ce qu'il avait osé contre

<sup>1</sup>. Phrase placée en exergue de la deuxième partie de *La Femme infidèle* (p. 245) : « Aussi bien que parle une femme, mieux vaut qu'elle se taise ». Nous utilisons pour *Le Paysan pervers* l'édition de Pierre Testud, Laffont, Bouquins, 2002 (tome 1), et pour *La Femme infidèle* l'édition de Daniel Baruch, Laffont, Bouquins, 2002 (tome 2).

<sup>2</sup>. *Le Paysan pervers*, p. 648.

<sup>3</sup>. Il figure dans l'article « aposiopèse » de l'*Encyclopédie*.

elle »<sup>4</sup>. Cette relation entre la réticence et la sexualité nourrira la majeure partie de notre étude. Mais le sexe n'a pas l'apanage de l'obscénité dans le récit rétifien ; il semble que le malheur et la douleur subissent le même ostracisme, à moins au contraire que cette écriture de la réticence soit un moyen supplémentaire de suggérer leur caractère pathétique et de les mettre en scène pour rendre l'émotion contagieuse, suivant en cela le célèbre adage selon lequel « les grandes douleurs sont muettes ». Nous chercherons donc aussi à mettre en évidence le rapport entre la réticence, telle que la pratique Rétif, et le *topos* de l'inexprimable que l'on retrouve dans de nombreux textes, narratifs ou dramatiques, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Notre travail portera sur les dispositifs textuels de la réticence (ponctuation, ellipse, résumé, suggestion etc.) et s'intéressera aux moyens mis en œuvre pour pallier cette défaillance du langage à dire le mal (moral ou psychologique). Cette esthétique de la réticence, dont les figures peuvent sembler systématiques et conventionnelles au lecteur moderne, alors qu'elles visaient au XVIII<sup>e</sup> siècle une communion dans l'émotion et dans la sensibilité moralisante, est-elle encore efficace aujourd'hui ? Était-elle déjà une écriture codifiée au XVIII<sup>e</sup> siècle ou s'est-elle solidifiée en clichés avec le temps ? Telles sont les questions auxquelles nous aimerions apporter des éléments de réponse au terme de notre analyse.

Une des réticences qui sautent aux yeux dans les romans de Rétif, à tel point qu'on pourrait oublier de la mentionner, c'est le procédé qui consiste à tronquer ou à rendre méconnaissable un nom propre, de lieu mais plus souvent de personne, grâce à des astérisques placés après la majuscule. Il peut même arriver que le nom soit entièrement remplacé par des astérisques. Ce procédé est courant dans le roman épistolaire. Citons en quelques exemples, relevés presque au hasard : « La plupart comme du Roz\*, Bout\*\* ; d'A\*\*, N'ég\*\*, etc., restent abîmés dans la fange du mépris »<sup>5</sup>. Déguiser les noms est fréquent dans les romans épistolaires ; il s'agit d'une pratique propre à accréditer la fiction, selon une technique éprouvée tout au long du siècle. Chez Rétif, cette forme de réticence devrait permettre de défendre son ouvrage d'accusation de calomnie, en se retranchant derrière le quasi-anonymat de ses cibles, qui ne devait pas beaucoup les protéger cependant, car les noms, même tronqués restent reconnaissables. Il faut attendre la dernière phrase de *La Femme infidèle* pour trouver une justification de Rétif, qui se place sur un plan moral et se justifie d'une manière tout à fait rousseauiste :

Que mes lecteurs ne m'en veulent pas, d'avoir substitué des étoiles à une foule de noms supprimés ; ces noms leur sont inutiles, et s'ils [elles=les étoiles ou elle-leur suppression] gênent un peu la lecture, d'un autre côté, leur suppression montrera que je n'ai publié, par ces lettres, que des choses absolument nécessaires à la sûreté de deux jeunes personnes doublement intéressantes, par leur innocence et par leurs malheurs<sup>6</sup>.

Quand elle apparaît dans un contexte sexuel, la réticence concerne trois types de sujets : la procréation, l'homosexualité et l'inceste, dont les deux derniers peuvent encore être perçus comme des tabous par le lecteur moderne, *a fortiori* par les premiers lecteurs de Rétif. Tout se passe comme si Rétif prenait l'adjectif « enceinte » pour une obscénité, et toute allusion à la procréation comme indigne de figurer dans un roman qui revendique un statut moral. Il a ainsi recours à la périphrase pour évoquer cette question, comme dans cette lettre de Gaudet à Edmond : « Depuis son échappée avec Lagouache, j'oserais à peine me fier à elle, pour ce que tu sais »<sup>7</sup>. La réticence met ici en péril la lisibilité même du texte, si bien que Rétif dans un

<sup>4</sup> *Le Pied de Fanchette*, Bouquins, Laffont, 2002, tome 1, p. 116. On trouve une autre occurrence de « réticence » sous la plume de L'Echiné, le mauvais mari presque illettré de la fille de Jeandevert dans *La Femme infidèle* : « Je soumettez à M. [Legrand] ce que vous désirez que je copie et signe mais vous me permettrez quoique avec toute la résignation les réticences » (p. 439, L'Echiné à Jeandevert).

<sup>5</sup> *Le Paysan pervers*, p. 660. Il faut lire du Rozoy, Boutillier, d'Arnaud (Baculard d'Arnaud), Nougaret.

<sup>6</sup> *La Femme infidèle*, p. 461.

<sup>7</sup> *Le Paysan pervers*, p. 523.

note de l'édition globale, se trouve contraint d'éclaircir la périphrase à usage interne : « Il veut dire : pour avoir d'elle un enfant ! » Même quand il s'adresse directement à Ursule, Gaudet n'est pas plus explicite sur ses intentions : « J'espère de toi non la conduite d'une maîtresse fidèle, mais celle d'une amie qui veut obliger un ami »<sup>8</sup>. La réticence dans cette nouvelle périphrase compromet la clarté du propos et la lisibilité même du texte, si bien que le lecteur est content de se voir éclairé par la sagacité de P. Testud qui explicite ainsi le sens de cette demande : « cette fin de paragraphe fait allusion au désir de Gaudet d'avoir un enfant d'Ursule ». Quand Zéphire annonce sa grossesse à Laure, elle lui écrit pudiquement : « Je suis dans l'état que je soupçonnais... »<sup>9</sup>. Dans *La Femme infidèle*, on retrouve la même incapacité à nommer cet état de femme enceinte, comme s'il s'agissait de la pire des obscénités. Dans une lettre de Jeandeverte à Mme Marivert, à propos de L'Echiné qui est devenu contre son gré, mais avec l'assentiment de sa femme, le mari de sa fille, on trouve un passage qui n'est compréhensible que par la note qu'ajoute P. Testud :

Vers ce temps, ma sœur, première entremetteuse de ce mariage, reconnut le démerite du sujet ; elle cessa de le favoriser ; mais ma femme n'en fut que plus ardente à consommer son crime : elle alla jusqu'à conseiller au monstre, qui lui ressemblait par la méchanceté, de se vanter... [sous-entendre : de l'avoir mise enceinte]<sup>10</sup>.

La lisibilité du texte se trouve à nouveau mise en péril, et pour les mêmes raisons, dans une lettre de Jeandeverte à M. de Lélisée :

Ma femme, ma sœur, s'accordèrent pour rendre ma fille malheureuse. On prétend que L'Echiné s'était vanté de nous avoir mis dans la nécessité de la lui donner ... [en prétendant l'avoir mise enceinte]<sup>11</sup>.

Le seul personnage capable de désigner ouvertement cet état de femme enceinte, est aussi le plus immoral et le plus dépravé, c'est-à-dire Mme Jeandeverte qui donne son titre au roman :

Vous croyez qu'au moins je vous ai aimé dans les premiers temps de notre mariage : il n'en est rien. Séditanges avait mon cœur et ma personne, dans le temps même que se fit notre union ; et s'il avait pu, ou voulu m'épouser, vous ne m'auriez pas eue. Vous vous rappelez...

Cela ne peut se rapporter.

Cependant je devins grosse. C'est que

.....  
Vous voyez que vous n'avez jamais été père. C'est une vérité dont, avec un peu de réflexion, vous ne pouvez douter<sup>12</sup>.

Ici l'état de grossesse ne fait l'objet d'aucune réticence, mais l'immoralité de cette femme adultère en entraîne d'autres, comme les suppressions, les interruptions et les lignes de point. Il n'est pas anodin que ces réticences interviennent au sujet de la paternité et de la filiation qui sont deux thèmes essentiels de l'imaginaire rétivien, aussi bien dans ses œuvres autobiographiques que dans ses fictions. L'état de grossesse fait l'objet des mêmes détours textuels que quand il s'agit d'évoquer les maladies vénériennes ou les lieux où on les soigne. C'est ainsi qu'Edmond annonce à Gaudet « la honteuse maladie d'Ursule » : « Ma sœur est atteinte de la maladie cruelle que tu devines aisément »<sup>13</sup>. Ici la périphrase est d'autant moins obscure que son sens est donné dans le chapeau introductif de la lettre. En revanche, sans la note de P. Testud, le lecteur ne pourrait pas comprendre que le « célèbre château qui

<sup>8</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 544.

<sup>9</sup>. *Le Paysan perversi*, p.652.

<sup>10</sup>. *La Femme infidèle*, p. 347.

<sup>11</sup>. *La Femme infidèle*, p. 404.

<sup>12</sup>. *La Femme infidèle*, p. 331. De Mme Jeandeverte à son mari. Cette phrase est suivie d'une ligne de points.

<sup>13</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 566.

commande le Grand-Gentilly », est une périphrase humoristique qu'utilise Ursule pour désigner Bicêtre, qui était alors un hôpital, un hospice et une prison<sup>14</sup>.

De façon plus marginale et discrète, on trouve des allusions à l'échangisme, ou du moins au partage de la même femme entre deux hommes. Ainsi Gaudet demande à Edmond, à propos de Manon, de lui « rendre service à la *spartiate* ». Ici, c'est l'allusion culturelle et savante qui fait réticence, à tel point que le lecteur a besoin d'une note pour en comprendre le sens. Pierre Testud signale donc qu'il s'agit d'une « allusion aux mœurs de Sparte, où les femmes étaient le bien commun de tous les hommes. Gaudet d'Arras évoque le projet qu'il avait eu de faire un enfant à Manon »<sup>15</sup>. A cette suggestion du partage de la même femme, alliée à un projet de procréation, s'ajoute une allusion à la nature potentiellement homosexuelle de l'attachement de Gaudet pour Edmond :

En te revoyant, mon premier sentiment à ton égard (je l'avoue aujourd'hui), a été le même qui m'a ensuite attaché à ta cousine Laure : elle m'en a été plus chère parce qu'elle t'avait cédé, que tu l'as rendue mère, et je l'ai préférée, *fatiguée* par toi, *et encore rouge de tes baisers*, à une vierge qui n'aurait jamais aimé ni joui ; cette bouche qui s'est collée sur la tienne, m'en paraît plus voluptueuse.....  
[Suppression, qui n'apprendrait rien : on entend assez tout ce que le séducteur veut dire]<sup>16</sup>.

Ici la réticence prend plusieurs formes et touche à trois tabous sexuels en même temps. L'usage de l'italique sert paradoxalement à souligner ce qu'on ne peut pas dire plus explicitement. La ligne de points de suspension invite le lecteur à compléter la pensée de Gaudet, comme si l'allusion n'était pas assez claire, dans cette évocation de ce qui ne s'appelle pas encore la triangulation du désir. Enfin l'indication, entre crochets, d'une « suppression », marque une forme de censure par l'éditeur de ces lettres, c'est-à-dire le frère aîné d'Edmond. Mais que valent une telle réticence, et une telle aspiration à la décence, dans un passage où la dimension sexuelle apparaît clairement, au moment même où on tente de la voiler ? Ce paradoxe s'explique sans doute par la spécificité du texte érotique ; il suppose en effet une collaboration du lecteur dans l'élaboration du sens. Dans cette esthétique du « gazage », à laquelle conduisent les multiples réticences, c'est finalement le lecteur qui prend en charge la dimension proprement érotique du texte et donc son aspect moralement condamnable. C'est en cachant partiellement le sens que l'auteur pousse le lecteur à un geste mental de dévoilement complet. Ce jeu de voiler-dévoiler assimile ce type de texte à une forme de strip-tease, où ce qui reste caché n'en est que plus excitant. Une telle esthétique

<sup>14</sup> *Le Paysan perversi*, p. 550.

<sup>15</sup> On trouve le même type de réticence par allusion culturelle, dans une lettre d'Ursule à Gaudet : « Il a bien fallu passer la nuit avec ce magot-là. Jamais je n'ai été si tourmentée, et la scène a fini par une incongruité... (Lacune de quelques lignes). Quels gens que ces Italiens ! » Encore une fois, le lecteur a besoin de la note pour donner un sens à cette « lacune » qui n'est comblée dans aucune édition. L'« incongruité » est un acte de sodomie (les Italiens ont, dans la littérature de l'époque, la réputation de le pratiquer volontiers), p. 536. La réticence peut aussi passer par l'emploi d'une autre langue, en particulier le latin (on sait que c'est dans cette langue que Freud désigne les perversions sexuelles dans ses travaux). Ainsi dans une lettre d'Edmond, à Pierrot [Il me rend compte d'un entretien sur le mariage qu'il a eu avec l'abbé Gaudet] C'est Gaudet qui parle : « La passion est nécessaire pour s'épouser, comme l'appétit pour se mettre à table : c'est la passion qui donne ce goût, cet enthousiasme, par lequel tout ragoûte, tout enchante dans l'objet aimé ; j'ai vu les plus singuliers effets de cet enthousiasme ; la langue française se refuse à les exprimer, mais la latine est plus indulgente : *Amicæ sputa ore amator quidam excipiebat, urinamque matula saepissime exhausit ; crepidas lambebat, aut nitidabat*, etc. » (p. 417). Dans sa note, P. Testud précise, non sans humour : La langue française étant devenue très « indulgente », traduisons ce latin : « Un amant recevait les crachats de la bouche de sa maîtresse, et buvait fréquemment toute l'urine de son pot de chambre ; il léchait ses sandales, ou les lavait, etc. »

<sup>16</sup> *Le Paysan perversi*, p. 361.-362. On trouve le même type d'allusion à l'homosexualité latente, et une fois encore, elle est signalée paradoxalement par une suppression. Dans les deux premières éditions, Rétif, à la fin de la lettre, avait placé cette note : « Nous croyons nécessaire d'avertir ici le lecteur que nous avons supprimé, sans aucune indication, beaucoup de choses qui l'auraient éclairé sur la nature de l'attachement de Gaudet pour Edmond : le voile ne peut être trop épais là-dessus. D'ailleurs ces choses ne produisent aucun effet pour le dénouement de l'ouvrage, le corrupteur ayant changé de vues et de goûts, à l'occasion de Laurette, dont il devint éperdument amoureux »(p.388).

condamne implicitement le goût du catalogue exhaustif dans les textes pornographiques de Sade.

On trouve également une allusion à l'homosexualité féminine, comme dans cette lettre d'Edmond à Gaudet, où il est question d'une scène entre Ursule et Mme Parangon. C'est Ursule qui parle :

« —Adorable femme ! les expressions me manquent, mais souffrez que mes caresses vous prouvent mes sentiments... »

Ici la plume me tombe des mains ! Ah Dieu ! qu'Ursule était heureuse !... <sup>17</sup>

Dans ce passage la réticence est au moins redoublée. Elle apparaît d'une part dans le dialogue, où l'on trouve le topos de l'inexprimable, repérable dans de nombreux textes de la même période. A la faillite du langage, on peut remédier par la vérité du geste qui vaut pour une preuve. C'est le début d'une scène lascive, dont Edmond, dans un « réduit » où il savait « qu'il se trouve une petite ouverture »<sup>18</sup>, est le voyeur, délégué du voyeurisme du lecteur évidemment. Ce dispositif scénique et textuel est aussi très fréquent chez Sade. L'au-delà du plaisir est suggéré par les points de suspension, où le lecteur peut imaginer qu'Ursule joint le geste à la parole. Pour ceux qui n'en croiraient pas leurs yeux, Rétif a pris soin d'illustrer cette scène précisément par la dix-neuvième « figure » :

Edmond au judas . Sujet : Edmond voit, d'une ouverture pratiquée dans le plancher, Mme Parangon caressant Ursule et Tiennette ; cette dernière baise sa belle maîtresse sur le front, tandis que les lèvres de Mme Parangon pressent celles d'Ursule.

Ce que le texte suggère, la figure le montre sans ambiguïtés. Cette scène de voyeurisme provoque le trouble d'Edmond, non seulement au moment où elle se déroule, mais encore au moment où il en fait le récit à Gaudet. Si « la plume [lui] tombe des mains », ce n'est pas qu'il condamne sa sœur Ursule, mais qu'il aurait aimé être à sa place ! Ici la réticence est si forte qu'elle provoque une interruption matérielle de l'écriture. La réticence, qui se trouve à la fois dans le récit et dans la narration, au lieu de signifier un jugement moral et une condamnation, permet au contraire d'évoquer sans fard deux pratiques sexuelles normalement réprouvées : l'homosexualité féminine et l'adultère.

On peut trouver dans le roman un objet équivalent à la réticence. Elle joue en effet, dans un grand nombre de scènes, le rôle de la « respectueuse » que Madelon engage Edmond à lui ôter d'abord<sup>19</sup>. La note nous apprend que ce substantif, qui ne figure pas dans les dictionnaires, désigne une garniture de gaze, ou un mouchoir, placés dans le décolleté d'une robe, en somme ce qu'on appellera plus tard une modestie. C'est comme si la réticence, cette figure de rhétorique, se matérialisait dans une partie symbolique du vêtement, qui rend plus désirable encore ce qu'elle voile. La « respectueuse » serait alors un autre nom de la réticence, ou mieux sa métonymie et sa quintessence. Lire Rétif, ce serait ôter, autant que possible, toutes les réticences respectueuses du texte pour dévoiler ce sein, et le reste, qu'on ne saurait voir, mais qu'on saura bien entrevoir, ce qui ouvrira la porte à tous les fantasmes licencieux, sans que l'auteur en soit tenu pour coupable.

L'allusion au partage de la même femme est évidente dans une lettre d'Edmond à Gaudet : « Au reste, peut-être as-tu un *retentum*, et Laure resterait-elle pour ton compte, suivant tes projets ?... »<sup>20</sup> La note de P. Testud nous apprend qu'il s'agit d'une idée, ou d'un projet non

<sup>17</sup>. *Le Paysan pervers*, p. 326.

<sup>18</sup>. *Le Paysan pervers*, p. 325.

<sup>19</sup>. *Le Paysan pervers*, p. 379.

<sup>20</sup>. *Le Paysan pervers*, p. 321.

exprimés. La réticence se manifeste ici par traits, sémantiques et typographiques : l'italique, l'emploi du latin et les points de suspension.

On trouve aussi un usage de l'italique, à double entente cette fois, dans une lettre de Gaudet à Edmond :

Qu'il te suffise de savoir que ta jolie voisine Madelon Baron, ainsi que l'élégante Corhaux, alors âgées de dix ans, riaient aux larmes à nos petits jeux, lorsqu'une mère crédule me laissait avec elles. Ces deux friponnes me doivent toute leur *urbanité*<sup>21</sup>.

L'italique souligne que le mot a ici valeur de litote, comme le précise la note. Les deux jeunes filles doivent à Gaudet d'être devenues des filles galantes. La réticence consiste ici à donner pour une qualité sociale la dépravation de deux jeunes filles. L'italique souligne le sous-entendu, et là encore, c'est au lecteur de compléter le texte et de lui donner tout son sens. On trouve le même procédé de l'utilisation de l'italique dans une lettre d'Edmond à Gaudet, à propos de la « volage Baron ». Dans cet extrait, la réticence est aussi marquée par les points de suspension :

— Vous n'êtes que singulier, car dans le fond, vous êtes bonhomme. — Appelez-vous singulier, mademoiselle que de ... — Mon Dieu (dit-elle en me mettant la main sur la bouche), je crois que vous alliez dire une impertinence !... Venez ce soir." Je n'y ai pas manqué : nous avons ri, dansé... et (je ne sais comment a fait la friponne !) nous avons eu une *conversation*... où elle m'a prouvé qu'elle avait au moins autant raison que moi. [...] En t'écrivant ce matin, je me demande si c'est un rêve ou une réalité que cette *conversation-là* ?<sup>22</sup>

Dans cette scène, la réticence semble se matérialiser dans le geste de la femme pour fermer la bouche de l'homme prêt à tenir des propos galants ou contraires à la morale. Dans la même lettre, à propos d'Edmée à qui Edmond propose d'épouser son frère, la réticence se marque à la fois par les points de suspension et l'utilisation d'une périphrase pour désigner un enfant :

Parlez, cependant, mademoiselle : faut-il que je rompe des liens... trop forts... que je refuse un état au fruit infortuné... (Tu vois que j'use d'un peu d'adresse ; sans mentir absolument, je ne disais pas toute la vérité ; mais que veux-tu ? je suis tes maximes)<sup>23</sup>.

Ce qui apparaît aux yeux d'Edmée comme l'effet de la pudeur d'Edmond n'est que le signe pervers de son mensonge et de sa dépravation morale. Pour évoquer l'inceste, un des principaux tabous, le texte use de tours et de détours, dans lesquelles l'allusion culturelle a aussi un rôle à jouer. Il s'agit d'une lettre d'Ursule, la sœur d'Edmond, à Gaudet, présentée ainsi par l'éditeur : « Ô Dieu ! ce que peut la corruption des villes ! L'air serait souillé, si on lisait tout haut cette lettre ». Le tabou pèse donc si fort que la lettre doit faire l'objet d'une lecture silencieuse, puisque son contenu est présenté comme littéralement ineffable, indicible. Ursule décrit une scène entre Edmond et elle :

Il me prêchait. [...] Je me levai, et vint l'embrasser ; mes caresses le déridèrent. Il me prit une idée... folle, que l'envie d'humilier le prêcheur me fit suivre (note de Testud : dans les deux premières éditions, le texte est ici interrompu par ces lignes, entre parenthèses et en italique : " Pierre R\*\* lui-même laisse ici une lacune assez considérable ; il est à présumer que ce qu'il a retranché ne pouvait pas être mis utilement sous les yeux de sa famille. " Il reprend à : " Ah ! qu'Edmond mérite bien d'être la folie des femmes ! "). Je l'entraînai dans mon boudoir, et me laissant aller sur mon élastique ottomane, je le mis presque sur moi. Je lui donnai quelques baisers, qu'il me rendit. " Tu vois bien que tu es maussade ? — Ma chère Ursule ! ménage-toi ; c'est

<sup>21</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 367.

<sup>22</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 406-407.

<sup>23</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 409.

tout ce que je te demande. — Va, va ! je le fais plus que tu ne crois : combien de fois n'as-tu pas cru que je me livrais sans réserve, que je n'en faisais pas plus qu'avec toi, et avec moins de plaisir. — Tu es ravissante, il est vrai, et... il faut être ton frère pour y résister. — *Tout vous est permis, Seigneur*” (lui répondis-je en parodiant le mot de Julie à Caracalla”). (note de Testud : Rétif commet ici un lapsus ; il s'agit de Caligula, qui, selon Suétone, nourrit un amour incestueux pour sa sœur Julie (13-42), p. 534)

Tout nous indique que Rétif est conscient de se trouver à des lieux stratégiques de son roman, auxquels il apporte toute son attention, comme le montre le travail des variantes d'une édition à l'autre, soigneusement restitué par P. Testud dans les notes. Il s'agit de la même lettre où Ursule commente les relations d'Edmond avec sa cousine, Mme Parangon, sur un ton très ironique :

En vérité, sa prude cousine n'est pas de mauvais goût, et je crois que la commère ne serait pas fâchée d'avoir encore des pleurs à verser, un viol à souffrir, et une pénitence à faire ! Mais c'est qu'elle en a fait une terrible ! (note de Testud : cette phrase, et tout le passage qui suit, jusqu'à “ c'est comme un sot que je voulais dire ”, étaient remplacés, dans les deux premières éditions, par cette indication (entre parenthèses et en italique) : “ Lacune qu'est obligé de laisser l'éditeur, et où il est question de la manière de vivre de Mme Parangon, depuis sa faute involontaire avec son cousin ; tous les principes d'honneur, de religion et de vertu y sont ridiculisés de la manière la plus condamnable ; elle raille aussi la timidité de son frère, après un crime que nous n'osons pas même entrevoir ”)<sup>24</sup>.

Ce jeu du texte et de ses commentaires en note, permet de donner un double point de vue sur les mêmes faits. Ainsi de cette lettre d'Edmond à Ursule, présentée en ces termes : « Comment il se permet petit à petit de parler de son amour pour une femme mariée, et d'en entretenir notre sœur » : « Cela m'a paru (on me permet de l'écrire) une faveur que j'étais loin d'espérer jamais : un *baise r* ». Rétif met ici en note dans l'édition globale :

Infortunée, mais respectable femme ! Hélas ! vous allumez un feu criminel, que vous ne pourrez éteindre et qui bientôt... Mais qui pouvait prévoir que mon frère se corromprait si vite, ou deviner qu'il l'était déjà !<sup>25</sup>

Dans un cas l'italique souligne l'allusion grivoise (le baiser). Dans la note au contraire, la réticence empêche la plume vertueuse de Pierre, le frère d'Edmond, de poursuivre sa phrase, comme l'indiquent les points de suspension.

Mais la réticence à propos des choses du sexe et du désir n'est pas l'apanage des personnages dépravés dans le roman. Elle peut aussi apparaître sous la plume des personnages vertueux, comme dans cette lettre de madame Parangon à Edmond :

Colette C\*\*, née sensible, faite pour être heureuse par sa sensibilité, se vit, il y a longtemps ! obligée d'abjurer un sentiment plus cher à son cœur que l'existence, mais beaucoup moins que la vertu. Elle porte dans son sein, à un degré qui n'a pas de mesure, le goût d'un tendre attachement (elle ne balance plus à vous le dire) ; et si elle ne se tenait pas toujours sur ses gardes, peut-être...<sup>26</sup>

<sup>24</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 535. On trouve également dans *La Femme infidèle* une allusion à l'inceste qui entraîne une réticence, explicitée clairement dans les errata : « Le soir, après le souper, L'Echiné qui avait bu, se mit à tenir des propos infâmes : il assura que ... [Err : les points expriment une horrible calomnie d'inceste, qu'on n'ose exprimer c.lairement] » (p. 416).

<sup>25</sup> *Le Paysan perversi*, p. 402.

<sup>26</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 394. Voir aussi dans une lettre d'Edmond, à Pierrot [Tableau naïf de la conduite des bonnes gens], ce dialogue : « Edmée : Cher mari, laisse-moi quelque temps encore t'aimer en frère, avec cette tranquillité de l'âme et des sens que peut-être toutes les délices de l'amour ne valent pas. » (Dans l'édition globale, Rétif ajoute ces répliques : « Bertrand : Ah ! vous ignorez celles que je perds... Je n'en ai moi-même qu'une idée... obscure, telle que me l'ont donnée quelquefois mes songes. — Edmée : Les songes ? — Bertrand : Oui, depuis que je vous connais, j'ai rêvé plus d'une fois que je vous pressais dans mes bras, et que... et que... », p. 427)

La réticence ne touche pas seulement ce qui a trait aux tabous sexuels. Elle peut concerner aussi ce qui est au XVIII<sup>e</sup> siècle, un tabou philosophique, c'est-à-dire l'athéisme. Ainsi dans cette lettre de Gaudet à Edmond, où, nous dit le chapeau introductif, il « entreprend d'éteindre en lui tout sentiment de religion » :

En effet, le bonheur est incompatible avec l'intelligence, qui prévoit les maux, qui les sent avant qu'ils arrivent, et en souffre encore, par la mémoire, après qu'ils sont arrivés ; le vrai bonheur est dans la brutitude, qui ne prévoit rien, jouit [dans l'édition globale : en huître] du présent, etc.<sup>27</sup> [...] Voilà, mon cher, de la vraie philosophie, capable de te tranquilliser...

L'éditeur supprime une partie de ce que dit ici le matérialiste Gaudet, quoique le bon Pierre R\*\*, dans le titre de la lettre, ait dit qu'il ne le mettait sous les yeux de ses enfants que parce que cette fausse doctrine était suffisamment réfutée (par les malheurs d'Edmond, précise l'édition globale), et que ce soit aussi notre sentiment. Il ne nous reste qu'un regret en faisant cette suppression, c'est d'ôter au héros de cet ouvrage la meilleure excuse à ses désordres, en montrant au lecteur honnête et sensé la force de la séduction et la marche adroite du séducteur.

.....  
Après l'exposition de son système, il continue.<sup>28</sup>

Ici le jeu entre la lettre et les remarques de l'éditeur permet de suggérer l'horreur de la philosophie matérialiste et de montrer qu'elle est à la base des dérèglements sexuels de celui qui en fait profession. La réticence est matérialisée dans le texte par une ligne de points<sup>29</sup>.

On trouve d'autres suppressions de ce type, qui sont une forme de réticence, dans un contexte plus ouvertement sexuel. Ainsi dans cette lettre d'Edmond à Pierrot, qui évoque le banquet avec Gaudet et des Pères, auquel il a pris part : « Les Pères invités ont paru à ce moment. [...] A table, l'enjouement des convives a redoublé [...] L'entretien qui a suivi sur le compte de ces dames a été un peu libre... (*Nous supprimons ici quelques détails*) »<sup>30</sup>. Ces suppressions sont souvent expliquées par le refus de l'obscénité de la part de l'éditeur. Ainsi dans une lettre de Gaudet à Ursule, où apparaissent les « conseils abominables d'un corrupteur », l'éditeur écrit, entre parenthèses et en caractères plus petits :

(Je suis obligé de supprimer ce qui suivait dans l'original, qui est par trop indécemment)<sup>31</sup>.

On peut se demander à cette occasion, si la réticence, employée de cette manière, n'a pas, paradoxalement et perversément, l'effet inverse à celui qui est escompté. En effet, en indiquant l'indécence sans vouloir préciser ni développer, l'éditeur laisse libre cours à l'imagination du lecteur, qui peut dépasser le niveau d'indécence du texte supprimé. On voit apparaître dans un tel exemple, la complexité retorse du phénomène de la réticence dans

<sup>27</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 464.

<sup>28</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 468.

<sup>29</sup>. On trouve la même référence à l'athéisme, liée à une suppression de l'éditeur dans une lettre de Gaudet à Ursule. P. Testud signale que : dans les deux premières éditions, la lettre comporte cette indication finale : « *Nous sommes obligés d'omettre entièrement la seconde partie de cette lettre, où le matérialiste Gaudet enseigne un épicurisme corrompu, le cynisme et le suicide [...]. Il s'efforce ensuite d'anéantir la différence du bien et du mal par des sophismes très dangereux* ».

<sup>30</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 358.

<sup>31</sup>. *Le Paysan perversi*, p. 352. On trouve d'autres mentions de suppression, pour cause d'indécence. Ainsi dans cette lettre de Gaudet à Edmond : « Ah ! mon ami, qu'il est doux d'exciter la reconnaissance d'une bonne vieille, abandonnée de tout le monde ! de... »

[Nous supprimons le reste de cette parodie (d'une lettre de Zéphire), qui est par trop indécemment] (p. 675). Ou, de façon plus obscure, dans une lettre d'Edmond à Pierrot : « Je me suis fait passer pour avocat, ce préalable étant nécessaire pour posséder une charge que des circonstances inattendues, mais prévues par M. Gaudet, viennent de rendre vacante... »

[Qu'il suffise au lecteur de savoir que cette charge était dans la haute magistrature. Nous nous imposons silence sur des choses qu'on ne pourra deviner, par le soin que nous avons pris de les voiler] » (p. 673).

l'écriture rétive : l'indécence à laquelle elle cherche à échapper dans la matérialité du texte, est peut-être redoublée par l'imagination du lecteur, qui doit donc en assumer aussi la responsabilité morale, puisque l'auteur se dérobe, grâce à la suppression, qu'il prend toutefois la peine d'indiquer. Procédé très économique qui permet à Rétif de gagner sur tous les tableaux. Dans une lettre d'Edmond à Gaudet, il est question d'Ursule qui « est enfin au plus bas degré de l'infamie ». On retrouve une disposition des lieux caractéristique du roman libertin :

Par désœuvrement, je m'approchai d'une cloison assez mal jointe, et je vis une fille avec un gros homme en noir devant elle qui me cachait son visage. Il s'acharnait sur la fille et l'excitait à le seconder. La malheureuse s'épuisait en complaisances et prenait des attitudes plus forcées que voluptueuses, qui ont enfin satisfait le vénérable<sup>32</sup>.

La comparaison des différentes éditions est instructive pour qui s'intéresse à ce que Rétif s'autorise selon les cas. Alors que le texte final est très explicite sur l'activité à laquelle se livre Ursule et ne nous épargne aucun détail, les deux dernières phrases de ce passage ne se trouvaient pas dans les deux premières éditions et étaient remplacées par cette indication : « Nous sommes obligés de supprimer ici quelques lignes de la lettre originale ». La question de la réticence est sans doute à mettre en rapport avec celle de la censure, et particulièrement avec une forme essentielle de la censure au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire l'autocensure. Pas assez explicite, le texte risque de ne pas être compris. Trop explicite, il risque d'être censuré. La réticence est donc un art du compromis entre des exigences contradictoires. C'est ainsi que Rétif préfère avoir recours au *topos* de l'inexprimable pour évoquer le plaisir sexuel, comme dans cette lettre de Gaudet à Ursule où il est question d'Edmond :

Il y aurait eu peut-être moyen d'amollir ce petit cœur de rocher (=Edmond). Il ne lui faudrait sans doute pour cela que te voir une fois dans les bras d'un amant, avoir entendu tes élans, tes soupirs, les mots charmants et mignards qui t'échappent ; surtout avoir contemplé... ce que je n'exprime pas : une plume mortelle peut-elle rendre tes mouvements divins !<sup>33</sup>

La réticence se manifeste ici par les points de suspension et l'interruption avant de dire l'incapacité de dire. Les hyperboles qui suivent, pour conventionnelles qu'elles soient, dans leur assimilation de la femme à une divinité, signalent un manque du côté de l'expression que le lecteur doit combler par son imagination. Ce *topos* de l'inexprimable, très caractéristique du XVIII<sup>e</sup> siècle, se trouve aussi bien dans les lettres des personnages dépravés, que dans celles des personnages vertueux, comme si cette formule des cœurs sensibles, en devenant un stéréotype à force d'être employée, n'en était plus un signe distinctif. On en trouve donc des exemples, aussi bien sous la plume d'Edmond<sup>34</sup>, que sous celle de Mme Parangon<sup>35</sup>.

La réticence peut aussi prendre d'autres formes, en particulier, celle de mots tronqués, comme dans ce commentaire d'Ursule après avoir joué le rôle de la statue dans *Pygmalion* : « J'en suis enc... ém... », que la note de P. Testud nous permet de comprendre : « j'en suis encore émoustillée »<sup>36</sup>. De plus cette phrase se trouve dans une lettre en partie déchirée, trouée par de nombreuses « lacunes » indiquées dans le texte entre parenthèses. Dans une lettre d'Edmond à Gaudet, on peut lire : « Je ne suis que le m... ou le vengeur et l'appui des autres.

<sup>32</sup> *Le Paysan perversi*, p. 564-565.

<sup>33</sup> *Le Paysan perversi*, p. 539..

<sup>34</sup> Edmond, à Gaudet :

Ô trop généreux ami ! Les services que tu rends, quelques grands qu'ils soient, ne sont rien, si on vient à les comparer à la manière dont ils sont rendus !... Mais il faut se taire : j'affaiblirais trop ce que je voudrais exprimer (p. 570)..

<sup>35</sup> Mme Parangon, à Edmond [On lui offre le bonheur dont il n'était plus digne]

Depuis une heure je suis appuyée sur ma table sans pouvoir écrire ; les expressions me fuient ; je vois bien que mon esprit ne dira rien ; il faut laisser parler mon cœur (p. 599).

<sup>36</sup> *Le Paysan perversi*, p. 524.

[...] “ Au b\*\*, point de maître ! ” disait l’élève »<sup>37</sup>. Ici il faut comprendre maquereau et bordel, mots grossiers que le texte emploie sans que l’auteur les assume complètement, en chargeant le lecteur de les décrypter. On trouve ce même procédé dans de nombreux passages de *La Femme infidèle* :

En plein jour, sur le port, ma fille, âgée de dix-neuf ans, qui s’y promenait avec deux compagnes, a été insultée par trois hommes, traitée indignement de G\*\*\*, de P\*\*\*, de S\*\*\*, prise par le milieu du corps pour être jetée à l’eau, d’un petit poncelin de bois, où elle passait.<sup>38</sup>

Ou encore : « La vertu, grande et majestueuse dans la bouche même d’un c... [Err : cocu] (passez-moi l’expression !) me terrassait d’un regard »<sup>39</sup>. On peut ranger dans une catégorie proche de l’obscénité un autre exemple de réticence par un mot tronqué, dans une lettre d’Edmond à Gaudet, où « il expose une morale digne de son corrupteur » : « Nous pourrions devenir fameux, être reçus enfin dans l’illustre Tr... Ah ! qu’allais-je écrire !... »<sup>40</sup>. Dans la note P. Testud doit expliciter ce mot pour rendre le texte intelligible: il allait écrire l’« illustre Troupe » (du Théâtre-Français). En disciple de Rousseau, Rétif considère le théâtre comme un lieu de dépravation, et le rêve d’Edmond de devenir comédien est bien le signe de sa dégradation morale et de sa corruption.

Parfois le mot caché semble tout à fait anodin, en tout cas pas obscène, comme dans cette lettre de Zéphire à propos d’Edmond : « Nous nous sommes assurées qu’à l’i\*\*\*\* où il a travaillé autrefois, du temps que je fis sa connaissance, l’on ne peut se passer de ses deux mains »<sup>41</sup>. Ici l’évocation de l’imprimerie est peut-être masquée car elle constitue ce qui ne s’appelle pas encore un autobiographème<sup>42</sup>. Rétif ne veut pas qu’on puisse le reconnaître dans Edmond. On trouve encore d’autres mots tronqués, non plus en raison de leur obscénité, mais sous le coup d’une émotion trop forte. Les réticences sont liées dans ce cas à la dimension pathétique du texte. C’est surtout le cas dans la dernière partie du roman, et souvent à propos de liens familiaux qui donnent l’occasion de regret et de remords. Ainsi dans cette lettre d’Edmond à Gaudet, à propos de Zéphire : « C’est l’âme de ma cous... Je n’ose achever la comparaison »<sup>43</sup>. Ou bien dans une lettre de Zéphire à Pierrot où il est question du « mariage de Mme Parangon et d’Edmond » qui raconte : « Je travaillai au jardinage, et je vous vis, ma f... (ma bouche ne peut articuler ce mot... je ne le prononcerai jamais !)... »<sup>44</sup>. Même réticence pathétique dans une lettre d’Edmée-Colette à Pierre, dans laquelle « elle découvre par les lettres que Zéphirin était son frère » :

Infortunée que je suis ! Le voile vient de se déchirer ! Il me laisse voir la cause des larmes que ma mère répandait sur moi ! Voilà donc pourquoi celle de mon ép... me regardait quelquefois en soupirant, venait à moi, écartait son fils !...<sup>45</sup>

<sup>37</sup> *Le Paysan perversi*, p. 568.

<sup>38</sup> *La Femme infidèle*, p. 193. De la mère, à Monseigneur le \*\*\*. Note : Lire : gueuse, putain, salope. Voir aussi p. 405 : « Il me traita de gourmande, de chatte, de friande, qui avait les défauts des put..., qui ne dépensent tout leur argent qu’en chattering » ou p. 407 : « Il me traita de g\*\* [comprendre guêpe ou gaupe], de gueuse, de poison, de p\*\*, de sang pourri » ou encore : « Il me donnait des noms infâmes [...], le tout accompagné de f et de b [comprendre foutre et bougre]. [...] Tu es montée chez Rizblé, et il t’a ... dans sa chambre » (p. 408).

<sup>39</sup> *La Femme infidèle*, p. 228, de Johnson, à Mlle Désirée, à propos de M. Jeandever, même élision p. 364.

<sup>40</sup> *Le Paysan perversi*, p. 612.

<sup>41</sup> *Le Paysan perversi*, p. 748.

<sup>42</sup> C’est le nom que donne Bernard Magné aux allusions autobiographiques dans l’œuvre de Georges Perec. « Un autobiographème peut être défini comme un trait spécifique, récurrent, en relation avec un ou plusieurs énoncés autobiographiques attestés, organisant dans un écrit, localement et/ou globalement, la forme du contenu et/ou de l’expression », « Autobiotope perezquien », *Le Cabinet d’amateur*, n° 5, juin 1997, p. 5-42.

<sup>43</sup> *Le Paysan perversi*, p. 625.

<sup>44</sup> *Le Paysan perversi*, p. 778..

<sup>45</sup> *Le Paysan perversi*, p. 789.

Ce type de réticence rapproche le roman du genre théâtral. On sait en effet que dans le théâtre de cette période, on trouve très souvent au dénouement, mais pas seulement, de nombreuses reconnaissances pathétiques. Dans le roman de Rétif, ce procédé dont le mélodrame n'a pas encore fait une ficelle ou un cliché, s'articule avec la question nodale de l'inceste, qui, pour être un tabou, n'en est pas moins essentielle dans la trame narrative et dans les fantasmes qui la sous-tendent. A tel point qu'on pourrait considérer cette question de l'inceste comme un « mythe personnel » de Rétif, en reprenant les théories et les formules de la psychocritique élaborée par Charles Mauron.

Utilisée par des personnages vertueux comme Pierrot, la réticence peut être une incapacité à écrire le mal, elle a donc une valeur pathétique, en signifiant ce contraste total entre le scripteur et le contenu de la lettre. On en a un exemple tout à fait frappant dans une lettre de Pierrot à Edmond, après le mariage d'Ursule avec un porteur d'eau qui constitue la punition que lui a valu son infamie :

Et bien pis qu'un porteur d'eau, si nous en croyons une lettre *sans signature* qu'on nous a envoyée : le mariage est un tour qu'on lui a joué, pour la punir de son... ma plume se refuse à écrire ce mot-là...<sup>46</sup>

La réticence peut être un silence total qu'une note vient remplir. Dans les déplorations d'Edmond, la réticence acquiert une grande force pathétique et une ambiguïté psychologique : s'agit-il de pudeur ou de remords, de stratégie pour se faire pardonner des fautes qu'il n'est pas capable de nommer ou de remords devant la monstruosité innommable de ses fautes ? La réticence semble dictée, dans un mouvement à la fois moral et stratégique, par le destinataire de la lettre, puisqu'il s'agit de Pierrot, à qui Edmond raconte qu'il a poignardé à Londres le « scélérat » qui a « déshonoré » sa sœur :

Vêtements sanglants, vous servirez d'aliments à ma fureur !... Il me faut encore une victime !... Après, je veux vous conserver tout souillés, pour ne vous porter qu'au jour fatal de ma naissance, à celui où j'ai quitté la foyer paternel... à ceux où j'ai... Ô mortelle douleur ! insupportable souvenir !...<sup>47</sup>

Dans l'édition globale, Rétif précise en note le sens du blanc laissé dans le texte par Edmond, et que le lecteur attentif doit pouvoir compléter lui-même : « Il veut dire : à ceux où j'ai abusé de Laure, fait violence à Mme Parangon, livré ma sœur au marquis, commis un crime plus grand encore avec cette Ursule que je devais préserver ». On est proche ici de la réticence que l'on peut trouver dans le genre théâtral et que Chamfort et La Porte définissent ainsi dans leur *Dictionnaire dramatique* de 1776 :

L'aposiopèse ou réticence est une espèce d'ellipse ou d'omission. Elle se fait lorsque, venant tout à coup à changer de passion, ou à la quitter entièrement, on coupe tellement son discours qu'à peine ceux qui écoutent peuvent-ils deviner ce que l'on voulait dire. Cette figure est fort ordinaire dans les menaces. Si je vous, ... etc. Mais, ... etc. Cette figure est extrêmement théâtrale.

Dans le roman épistolaire, un personnage n'existe qu'autant qu'il écrit. Il n'est donc pas insignifiant qu'Edmond, devenu meurtrier et connaissant la plus minable des déchéances soit « deux années, et plus, sans écrire à personne », comme le précise Rétif dans une note à la suite d'une lettre où Pierrot « tâche de rappeler à lui-même [son] pauvre frère »<sup>48</sup>. Le silence d'un personnage constitue une réticence structurelle du roman par lettres qui lui permet de mettre en place, quand ce silence est rompu, des effets de reconnaissance, de retrouvailles

<sup>46</sup> *Le Paysan perversi*, p. 552.

<sup>47</sup> *Le Paysan perversi*, p. 554. On trouve un autre exemple dans une lettre d'Edmond à M. Loiseau : « Je ne sors qu'à la brune, pour errer dans les rues et gémir, en revoyant mon ancienne demeure, la maison où..., Fanchette et ma sœur ont vécu » (note de Testud : réticence pour Mme Parangon, p. 720).

<sup>48</sup> *Le Paysan perversi*, p. 555.

inattendues et pathétiques comme au théâtre. On pourrait ainsi émettre l'hypothèse que la réticence participe de cette perméabilité des genres et des formes qui caractérise l'esthétique du XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut trouver deux autres exemples de cette coïncidence entre le temps du récit et le temps de la narration, qui inscrivent fictivement le moment de l'écriture au sein du récit. Ainsi dans la lettre de Mme Parangon à Pierrot où il est annoncé qu'elle « revoit Edmond », l'interruption des retrouvailles est matérialisée par le vocabulaire, la ponctuation et la disposition typographique qui permet une sorte de suspens et de *mimesis* plus grande :

On m'interrompt...

Le soir

Mon cher Pierre ! ô mon ami ! celui qui m'a interrompue tantôt, c'était *lui*, c'était Edmond ! <sup>49</sup>

L'interruption est moins pathétique et moins dramatisée dans une lettre de Zéphire à Laure, présentée ainsi par l'éditeur : « Conduite sage d'un vieux mari ». La réticence permet dans ce passage de donner dans la matérialité même de la lettre une preuve de ce qu'on est en train d'écrire. Cette coïncidence produit en effet de réel caractéristique des ressorts du roman épistolaire : « Je t'écris sous les yeux de M. Trismégiste, d'un homme que je révère, qui... Mais il m'arrête la main sur son éloge »<sup>50</sup>.

Nous avons pu ainsi mettre en évidence que la réticence dans les deux romans de Rétif que nous avons choisi comme corpus constitue peut-être un écho au rousseauisme galopant qui caractérise la littérature romanesque après 1761. C'est une façon morale ou moralisante d'évoquer le vice, sans courir le risque de passer soi-même pour un vicieux, puisque le récit revendique ouvertement son caractère instructif et son action prophylactique. Comment dégoûter des vices, si on n'en donne pas une image, aussi voilée fût-elle ? Il y aurait donc un lien à étudier entre la réticence et une forme d'hypocrisie bien-pensante des romanciers d'après *La Nouvelle Héloïse*, qui reprennent les arguments et les procédés de Rousseau, sans avoir toujours les talents de leur modèle, l'homme à paradoxes. Il apparaît également que la réticence est liée chez Rétif à ce que Mauron appellerait un « mythe personnel », que l'on peut dégager des thèmes obsédants qui traversent son œuvre, autobiographique ou romanesque : procréation, filiation, inceste, homosexualité, autant de tabous qui sont au cœur de son imaginaire, et sur lesquels le récit vient buter obstinément, en essayant d'en parler sans les nommer, par détours, ellipses, allusions, suppressions, jeu du texte et de son annotation, au risque souvent de mettre en péril sa propre lisibilité. Si bien que sans la sagacité de Pierre Testud, le lecteur moderne serait parfois bien en peine de comprendre la lettre du texte. C'est peut-être sous la plume des personnages vertueux et dans un contexte pathétique que la réticence, telle que la pratique Rétif a le plus mal vieilli. On en revient encore au *topos* de l'inexprimable, de l'imperfection de la langue à dire les grands et les bons sentiments, ce qui débouche toujours sur des expressions similaires que le temps n'a pas eu de mal à transformer en clichés et en stéréotypes, qui en font autant de traits caractéristiques des romans de cette période, et qui connaîtront un épanouissement encore plus marqué dans le mélodrame. La réticence permet enfin des glissements entre le narratif et le dramatique, et en cela on peut suggérer l'hypothèse qu'il existe une spécificité de la réticence dans l'esthétique des Lumières. Du point de vue de la réception cette fois, la lecture se présente au lecteur comme une enquête, un jeu de déchiffrement, une collaboration à l'élaboration du sens, dont il doit prendre à sa charge les aspects les plus scabreux et les plus indignes. Dans cette enquête se fait jour une autre vérité du corps et du désir. C'est peut-être un peu plus fatigant à lire que Virginie Despentes, mais ça résiste mieux à la lecture, en cela que le sens ne s'épuise pas.

<sup>49</sup>. *Le Paysan pervers*, p. 773.

<sup>50</sup>. *Le Paysan pervers*, p. 653.